

R1a : Gouvernement ou opposition ? - La question de la participation au Conseil fédéral

Résolution du Comité directeur à l'attention de l'Assemblée des délégué·es de la JS Suisse du 19 novembre 2022 à Bâle (BS)

Depuis la création de l'État fédéral moderne en 1884, la Suisse est gouvernée par sept conseiller·ères fédérales·aux. Le PS n'a fait son entrée au gouvernement fédéral qu'en 1943, en tant que premier parti en pourcentage, mais il en est sorti dès 1953 avec Max Weer et s'est voué à l'opposition, du moins pendant six ans. En 1959, le parti socialiste s'est mis d'accord avec les partis bourgeois sur ce que l'on appelle la "formule magique" et est depuis lors représenté sans interruption par deux conseiller·ères fédérales·aux au gouvernement.

Au sein du PS, la participation au gouvernement au sein d'un Etat bourgeois a été et reste un débat souvent mené. Ainsi, après la non-élection de Lilian Uchtenhagen en 1983, un congrès extraordinaire du parti a été convoqué sur cette thématique et dix ans plus tard, après la non-élection de Christiane Brunner, le débat sur la participation au gouvernement a été mené une nouvelle fois¹. Les deux fois, une majorité du parti s'était pourtant prononcée en faveur de la participation au gouvernement.

Une politique socialiste est-elle possible au sein d'un gouvernement majoritairement de droite et basé sur la collégialité ? Cinq objections principales ont été formulées à l'encontre de cette proposition : 1) le capitalisme ne peut pas être modifié de manière substantielle par des réformes, 2) les problèmes fondamentaux ne peuvent être résolus que par une révolution, 3) l'Etat (bourgeois) n'est qu'un instrument de maintien du pouvoir politique de la classe dominante, 4) une participation au gouvernement affaiblit inévitablement les forces de gauche et 5) la gauche consolide largement la politique de droite en participant au gouvernement².

En 2023, il faut renverser la majorité de la droite bourgeoise !

Au moins depuis les élections de 2019, la composition actuelle du Conseil fédéral fait à nouveau l'objet d'intenses discussions. La question centrale est de savoir si les Verts ont droit à un siège au Conseil fédéral. Pour la Jeunesse socialiste suisse, il est clair que la composition actuelle du Conseil fédéral n'est pas adaptée aux crises de notre époque. Il est urgent de briser la majorité bourgeoise de droite composée de 4 représentant·es du PLR et de l'UDC. Le PS et les Verts doivent enfin être représentés au gouvernement avec 3 sièges, afin de mieux refléter les rapports de force politiques au sein du Parlement et de la population. Cela montre aussi clairement ce qui est

1 <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/017393/2022-01-24/>

2 Hildebrandt, Cornelia [et al.] (Hrsg.): Die Linke in Regierungsverantwortung. Analysen, Erfahrungen, Kontroversen, in: Gesellschaftspolitiches Forum Rosa-Luxemburg-Stiftung, 04.02.2006, S.8.

important pour la gauche : Ce n'est qu'uni·es que nous pourrons atteindre nos objectifs. Les luttes internes à la gauche pour les sièges gouvernementaux ne mènent à rien.

Sans majorité PLR-UDC et avec trois sièges de gauche, les représentant·es du PS ne seraient plus simplement soumis·es aux décisions des quatre représentant·es du PLR et de l'UDC. Dans la vie politique quotidienne, des majorités de centre-gauche seraient ainsi partiellement possibles. Mais surtout, la gauche pourrait montrer que son ambition est de faire reculer le pouvoir des partis de la droite bourgeoise.

Les élections au Conseil national et au Conseil des États de 2023 doivent donc marquer un tournant : En effet, si la gauche ne progresse pas, un troisième siège au Conseil fédéral n'est guère possible. Les trois sièges au Conseil fédéral et des majorités plus à gauche doivent définir pour le PS les conditions d'une participation au Conseil fédéral. Si ces conditions ne sont pas remplies, le PS doit en tirer les conséquences et se retirer du gouvernement !

Si le principe de collégialité est respecté et qu'aucun changement de cap n'est opéré, la composition actuelle continuera d'engendrer des compromis inacceptables, comme la loi sur le CO2 nouvellement présentée et encore plus édulcorée ou l'AVS21. Lors de la campagne de votation sur la réforme de l'AVS21, la position du Conseil fédéral en faveur du oui a justement été défendue par Alain Berset - contre les partis de gauche, les syndicats et la grève féministe. La prise de position de Berset a créé une confusion au sein du camp de gauche sur ce qu'était désormais la position de la gauche. Berset est ainsi également devenu un ennemi, notamment au sein du mouvement féministe. Ces épisodes ne sont pas sans conséquences sur les résultats électoraux du PS. La poursuite de la stratégie actuelle du PS mène à une impasse. Il faudrait d'abord voir quel serait l'impact de trois conseiller·ères fédérales·aux de gauche sur la politique suisse, alors que les partis de gauche n'ont pas encore de majorité au Parlement. Sur la base de l'expérience acquise, la gauche devrait réévaluer, au plus tard après une législature, si sa participation au gouvernement est justifiée.

Il est logique que le PS se présente aux élections de pour le siège de Sommaruga, conformément à la stratégie actuelle du PS. Dans le cadre de ces élections, la JS s'engagera pour deux candidatures féminines, non-binaires et agenres résolument à gauche. En même temps, il est clair pour la JS que le PS doit tirer des conclusions des prochaines élections fédérales de fin 2023 et se retirer du Conseil fédéral si trois conseiller·ères fédérales·aux de gauche ne sont pas élu·es. Une force d'opposition conséquente de tous les partis de gauche serait alors nécessaire dans ce cas. La JS s'engagera à tous les niveaux pour que le PS s'engage en faveur d'un troisième siège de gauche au détriment du PLR ou de l'UDC et tire les conclusions qui s'imposent si la majorité de l'Assemblée fédérale devait empêcher l'obtention de ce troisième siège

et défendre la majorité bourgeoise de droite composée du PLR et de l'UDC au Conseil fédéral.

Comme cela a déjà été le cas à plusieurs reprises dans l'histoire de ce parti socialiste, il faudrait dans ce cas convoquer un congrès sur la question "participation au gouvernement ou stratégie d'opposition". Au centre de la discussion se trouverait la question de savoir si le PS doit se retirer immédiatement du Conseil fédéral et quelle serait une politique d'opposition honnête. Dans ce cas, la JS s'engagerait pour que le PS se retire du Conseil fédéral. Ainsi, il reviendrait également à la base du parti d'évaluer le travail des conseiller·ères fédérales·aux du PS. La participation de la base du parti aux décisions concernant la participation au gouvernement et à la nomination de nouveaux·elles candidat·es doit de toute façon être renforcée.

Pas d'acoquinement avec les conseiller·ères fédérales·aux PS !

Parallèlement, la relation du PS avec ses conseiller·ères fédérales·aux doit changer dès aujourd'hui. Le PS suisse ne doit jamais hésiter à critiquer sévèrement les décisions politiquement néfastes du Conseil fédéral, même si elles relèvent des départements des conseillers fédéraux PS. L'époque où l'on s'acoquinnait avec des représentant·es du PS doit prendre fin, d'autant plus que de grands dossiers importants attendent le PS dans les années à venir et que celui-ci doit adopter une position de gauche cohérente. Le PS doit mener une politique proche de l'opposition avec les Verts et soutenir les forces de gauche extraparlimentaires tant qu'elles restent minoritaires au Parlement et au gouvernement. Ce n'est qu'ainsi que le parti pourra montrer à la population qu'il s'engage de manière conséquente pour les intérêts des 99%.

En outre, le parti doit faire comprendre aux conseiller·ères fédérales·aux PS qu'elles et ils sont tenu·es d'utiliser davantage la marge de manœuvre que leur offre cette fonction. Dans un Conseil fédéral de droite, la collégialité a pour conséquence que la gauche doit défendre des positions qui vont à l'encontre des valeurs et des positions fondamentales de la gauche. Les conseiller·ères fédérales·aux PS doivent aussi avoir le courage de communiquer clairement lorsqu'une décision du Conseil fédéral viole des valeurs fondamentales de la gauche. La collégialité n'est pas une fin en soi.

La JS Suisse s'engagera donc pour les points suivants :

- Le PS doit présenter un ticket avec deux femmes résolument de gauche pour les élections fédérales de décembre 2022.
- Lors du renouvellement général de 2023, le PS s'engage pour 3 sièges de gauche au Conseil fédéral et contre la majorité bourgeoise de droite du PLR et de l'UDC.
- Le PS retire ses conseiller·ères fédérales·aux après les élections fédérales de 2023 si 3 conseiller·ères fédérales·aux de gauche ne sont pas élu·es.

- Le PS critique les décisions antisociales du Conseil fédéral, même si elles sont prises par des conseiller·ères fédérales·aux PS ou si elles concernent leurs départements.
- Le PS veille à ce que ses conseiller·ères fédérales·aux rendent régulièrement des comptes à la base du parti, par exemple lors de congrès.

Recommandation du Comité directeur : accepter.

R1b : Gouvernement ou opposition ? - La question de la participation au Conseil fédéral

Contre-résolution à l'attention de l'Assemblée des délégué·es de la JS Suisse du 19 novembre 2022 à Bâle (BS)

Dépositaires : Timo Räsamen (JUSO Wil Toggenburg), Anna Miotto (JUSO Wil-Toggenburg), Jakub Walczak (JUSO Stadt Bern), Mario Huber (JUSO Luzern), Mohamed Abdirahim (JUSO Stadt Bern), Léonie Schubiger (JUSO Stadt SG), Anna Maria Mathis (JUSO Obwalden), Dario Bellwald (JUSO Obwalden), Noé Lüthold (JUSO Aargau), Larissa Küng (JUSO Obwalden), Kilian Teubner (JUSO Obwalden)

Depuis la création de l'État fédéral moderne en 1884, la Suisse est gouvernée par sept conseiller·ères fédérales·aux. Le PS n'a fait son entrée au gouvernement fédéral qu'en 1943, en tant que premier parti en pourcentage, mais il en est sorti dès 1953 avec Max Weer et s'est voué à l'opposition, du moins pendant six ans. En 1959, le parti socialiste s'est mis d'accord avec les partis bourgeois sur ce que l'on appelle la "formule magique" et est depuis lors représenté sans interruption par deux conseiller·ères fédérales·aux au gouvernement.

Au sein du PS, la participation au gouvernement au sein d'un Etat bourgeois a été et reste un débat souvent mené. Ainsi, après la non-élection de Lilian Uchtenhagen en 1983, un congrès extraordinaire du parti a été convoqué sur cette thématique et dix ans plus tard, après la non-élection de Christiane Brunner, le débat sur la participation au gouvernement a été mené une nouvelle fois³. Les deux fois, une majorité du parti s'était pourtant prononcée en faveur de la participation au gouvernement.

Une politique socialiste est-elle possible au sein d'un gouvernement majoritairement de droite et basé sur la collégialité ? Cinq objections principales ont été formulées à l'encontre de cette proposition : 1) le capitalisme ne peut pas être modifié de manière substantielle par des réformes, 2) les problèmes fondamentaux ne peuvent être résolus que par une révolution, 3) l'État (bourgeois) n'est qu'un instrument de maintien du pouvoir politique de la classe dominante, 4) une participation au gouvernement affaiblit inévitablement les forces de gauche et 5) la gauche consolide largement la politique de droite en participant au gouvernement.t⁴.

Pas de participation au gouvernement avec de telles majorités !

Au moins depuis les élections de 2019, la composition actuelle du Conseil fédéral fait à nouveau l'objet d'intenses discussions. La question centrale est de savoir si les Verts

3 <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/017393/2022-01-24/>

4 Hildebrandt, Cornelia [et al.] (Hrsg.): Die Linke in Regierungsverantwortung. Analysen, Erfahrungen, Kontroversen, in: Gesellschaftspolitiches Forum Rosa-Luxemburg-Stiftung, 04.02.2006, S.8.

ont droit à un siège au Conseil fédéral. Pour la JS, il est toutefois clair qu'un troisième siège de gauche ne nous rapprochera pas davantage du socialisme. Un regard sur les pays gouvernés par la gauche montre que même des majorités absolues de gauche ne permettent pas d'obtenir des changements fondamentaux au sein des structures d'un État bourgeois. Au contraire : une participation de gauche au gouvernement légitime l'État bourgeois en soi. Elle renforce l'hypothèse selon laquelle le capitalisme peut être réformé. Compte tenu des rapports de majorité actuels, il n'est pas certain que des projets fondamentalement meilleurs soient possibles avec trois sièges de gauche.

Il est logique que le PS se présente aux élections de remplacement pour le siège de Sommaruga, conformément à sa stratégie actuelle. La JS ne doit cependant pas participer à ce spectacle bourgeois et légitimer ainsi cette stratégie. D'ici les élections fédérales dans un an, la JS doit se battre au sein du PS pour une nouvelle stratégie qui considère de manière fondamentalement critique la participation au gouvernement. Dans ce contexte, la position de la JS doit toutefois rester claire à tout moment : Nous ne voulons pas faire partie d'un gouvernement bourgeois !

Pas d'acoquinement avec les conseiller·ères fédérales·aux PS !

Si le PS refuse de quitter le gouvernement, il doit au minimum changer ses rapports à ses conseiller·ères fédérale·aux. Le PS suisse ne doit jamais hésiter à critiquer sévèrement les décisions politiquement néfastes du Conseil fédéral, même si elles relèvent des départements des conseillers fédéraux PS. L'époque où l'on s'acoquinait avec des représentant·es du PS doit prendre fin, d'autant plus que de grands dossiers importants attendent le PS dans les années à venir et que celui-ci doit adopter une position de gauche cohérente. Le PS doit mener une politique proche de l'opposition avec les Verts et soutenir les forces de gauche extraparlémentaires tant qu'elles restent minoritaires au Parlement et au gouvernement. Ce n'est qu'ainsi que le parti pourra montrer à la population qu'il s'engage de manière conséquente pour les intérêts des 99%.

En outre, le parti doit faire comprendre aux conseiller·ères fédérales·aux PS qu'elles et ils sont tenu·es d'utiliser davantage la marge de manœuvre que leur offre cette fonction. Dans un Conseil fédéral de droite, la collégialité a pour conséquence que la gauche doit défendre des positions qui vont à l'encontre des valeurs et des positions fondamentales de la gauche. Les conseiller·ères fédérales·aux PS doivent aussi avoir le courage de communiquer clairement lorsqu'une décision du Conseil fédéral viole des valeurs fondamentales de la gauche. La collégialité n'est pas une fin en soi.

La JS Suisse tire donc les conclusions suivantes :

- La JS reconnaît qu'en présence d'une majorité bourgeoise, la participation au gouvernement.
- Au sein du PS, la JS s'engage pour les revendications suivantes :
 - Une position critique sur la participation au Conseil fédéral. Sur ce point, l'objectif de la JS est un retrait du Conseil fédéral.
 - Une critique claire des décisions antisociales du Conseil fédéral, même si elles sont prises par des conseiller·ères fédérales·aux PS ou si elles concernent leurs départements.
 - Une obligation pour les Conseiller·ères fédérale·aux de rendre des comptes à la base, par exemple lors des congrès.

Recommandation du Comité directeur : suit

R2 : Pour une justice climatique internationale, abolissons la dette souveraine des pays du sud global

Résolution à l'attention de l'Assemblée des délégué·es de la JS Suisse du 19 novembre 2022 à Bâle (BS)

Dépositaires : Kelmy Martinez (JSV), Danish Kandasamy (JSV), Mehdi Mesbah (JSV), Elisa Moret (JSVr), Julien-Clément Waeber (JSV), Aline Caloz (JSVr), Samuel Maillefer (JSV), Haris Cakar (JSV)

Alors que les conséquences néfastes de la crise environnementale et climatique se font toujours plus ressentir dans les pays du nord global, c'est déjà une réalité avec laquelle les populations du Sud Global se sont habituées à vivre. Ces mêmes populations subissent une triple injustice : Elles sont celles ayant le moins contribué au déclenchement des dites crises ; Elles vivent, indépendamment de la situation environnementale, dans un équilibre précaire ; Elles ont été et elles sont toujours pillées et dépouillées des moyens de subvenir à leurs besoins et de se protéger de ces catastrophes naturelles en série. Ce pillage est opéré depuis des siècles par les nations colonisatrices, au rang desquelles les pays du Nord global occupent une place de choix. Il revêt multiples formes toutes dirigées vers le profit d'une classe de nantis qui continuent à vivre dans l'opulence alors que le feu brûle déjà dans leur jardin.

L'une des formes de ce pillage est la dette souveraine que les pays du Sud Global ont été contraints de contracter auprès des institutions financières internationales du Nord Global comme le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale. Ces dettes ont un double effet pervers. D'une part, elles étouffent financièrement les pays du Sud Global qui se voient contraints de gaspiller leurs fonds publics dans le paiement d'intérêts et dans le remboursement des dettes plutôt que dans des mesures sociales et environnementales nécessaires à la résilience de leurs populations. D'autre part, elles sont assorties de conditions néolibérales d'ouverture des marchés aux multinationales du Nord Global qui viennent ensuite étouffer les économies locales. Les dettes souveraines ne sont rien d'autre qu'**une poursuite du colonialisme** dénoncée par la JS Suisse. De plus, par sa contribution beaucoup plus importante à la crise climatique, le Nord Global a une dette écologique non-monnaire envers le Sud Global. La seule solution viable face à ces multiples injustices est **l'annulation des dettes souveraines du Sud Global**.

La JS Suisse s'engage activement pour une reconnaissance par la Suisse et ses industries de sa responsabilité dans les dégradations des écosystèmes et les abus contre les droits humains dans le Sud Global. La JS Suisse s'engage pour l'annulation par la Suisse de ses dettes accordées aux pays du Sud Global et une diplomatie dirigée vers ce but à l'échelle internationale, notamment dans les COP et dans les institutions internationales où elle siège. La JS Suisse incite les autorités Suisses à débiter dès aujourd'hui une politique de réparation des pays du Sud Global pour le

tort commis. Finalement, la JS Suisse apporte son soutien public au mouvement international *Debt for Climate* dans sa tradition de collaboration avec les mouvements sociaux et la promotion du dialogue et de la recherche de solutions collectives avec les populations du Sud Global.

Recommandation du Comité directeur : accepter.

R3 : En route pour la grève féministe 2023

Résolution du Comité directeur à l'attention de l'Assemblée des délégué-es du 19 novembre à Bâle (BS)

Depuis la grève féministe du 14 juin 2019, la lutte féministe en Suisse a connu quelques succès : les élections fédérales passées ont propulsé 42% de femmes au Parlement national, soit 20 femmes de plus qu'en 2015. La protection contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle a été garantie en votation populaire en 2020, et le mariage pour tou-tes en 2021. En 2020, un nouvel article de la loi sur l'égalité a également introduit des contrôles de l'égalité salariale dans les entreprises de plus de 100 employé-es. L'initiative sur les soins infirmiers a permis d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant, qui est en majorité féminin. Ces petites victoires sont largement dûes à la mobilisation d'un demi-million de personnes FLINTA et d'hommes solidaires lors de la grève féministe du 14 juin 2019. Tout comme la loi sur l'égalité, adoptée en 1996, fut le fruit de la première grève féministe de l'histoire suisse, en 1991. Et pourtant, la lutte est encore loin d'être gagnée.

En effet, nous faisons aujourd'hui face à un réel backlash patriarcal orchestré par la droite bourgeoise. Le OUI à la réforme de l'AVS21 en est le dernier exemple flagrant : c'est une dégradation réelle des conditions matérielles de milliers de femmes en Suisse, dont les plus touchées seront celles qui cumulent plusieurs formes de discriminations comme le parcours migratoire, l'origine sociale ou la « race ». Alors que les inégalités salariales ont continué de s'aggraver en Suisse entre 2014 et 2018, passant de 18,1% à 19%⁵, la pandémie du COVID-19 a encore empiré cette situation dans les pays de l'OCDE⁶. Et l'écart de revenu global entre femmes et hommes en Suisse s'élève actuellement à 43,2%⁷ ! C'est indéniable : être femme est une classe sociale⁸.

Les violences sexistes et sexuelles, dont le recensement n'est toujours pas systématique et régulier, touchent encore une femme sur 5⁹, malgré la ratification de la Convention d'Istanbul il y a 4 ans. En 2021, on a recensé 26 féminicides, alors que les maisons d'accueil pour femmes en Suisse restent sous-financées, manquent

5 [Office fédéral des statistiques](#). La différence salariale non-expliquée a en outre augmenté de 42.4% en 2014 à 45.4% en 2018.

6 [Etude de PwC.ch](#). En effet, une majorité de femmes ont dû prendre à leur charge l'augmentation des tâches éducatives et de care, les forçant à quitter leur emploi rémunéré, alors que ce travail essentiel non-rémunéré n'est toujours pas reconnu.

7 [Rapport du Conseil fédéral](#). Cet indice inclut toutes les heures de travail effectuées pendant la vie active (gender overall earnings gap).

8 Concept développé notamment par Frigga Haugg, dans « Sozialistischer Feminismus : eine Verbindung im Streit »

9 [Etude de gfs.bern](#).

massivement de places¹⁰ et n'acceptent en majorité pas les femmes trans. Cela s'inscrit dans la transmisogynie flagrante de nos institutions, des majorités bourgeoises au Parlement qui ont refusé d'étendre la norme pénale contre les discriminations aux identités de genre, mais aussi parfois au sein de nos propres rangs militants de gauche.

La droite conservatrice ose encore attaquer notre droit à disposer de notre corps, comme le témoigne les deux initiatives pour limiter le droit à l'avortement en cours de récolte. Et elle gagne parfois : l'initiative anti-burqa a figé dans la Constitution en 2021 comment les femmes musulmanes devraient s'habiller. Sous couvert d'égalité, le Conseil fédéral réfléchit même à étendre l'obligation de service militaire aux femmes.

Nous en avons assez des backlashes contre les revendications féministes. Nous sommes en colère. La Suisse institutionnelle semble avoir bien vite oublié la puissance des personnes FLINTA unies. C'est pourquoi, le 14 juin 2023, nous quitterons ensemble notre travail, rémunéré ou non rémunéré, pour nous mettre en grève.

Pour cela, nous avons besoin d'une union des forces féministes d'ici au jour de la grève de 2023 : les collectifs féministes, les syndicats, les groupements et les partis doivent tirer à la même corde et faire ensemble de la grève un événement percutant et marquant de l'histoire suisse. Cela ne sera possible qu'en pensant le féminisme de façon intersectionnelle et inclusive. Dans le mouvement féministes, les revendications des personnes TINA sont tout à fait légitimes, tout comme celles des paysan·nes, des employé·es du commerce de détail, des travailleuse·eurs de *care* non-rémunéré·es, ou celles des personnes racisées. Aucune revendication ne doit être placée au-dessus des autres, et toutes trouvent leur place au côté des autres, car la solidarité et le soutien mutuel sont au cœur du mouvement féministe. La révolution sera féministe et intersectionnelle ou elle ne sera pas !

La JS Suisse s'engage donc :

- à mobiliser ses membres pour la Grève féministe 2023 ;
- à s'engager activement dans l'organisation de la Grève, en collaboration avec les collectifs, les syndicats, les partis et toutes les forces féministes de Suisse ;
- à encourager ses membres à s'impliquer dans l'organisation de la Grève féministe ;
- à développer des revendications concrètes portées lors de la Grève féministe 2023.

Recommandation du Comité directeur : accepter.

¹⁰ Actuellement, il y a environ 300 places dans les foyers pour femmes en Suisse. Selon les recommandations plutôt conservatrices du Conseil de l'Europe, il devrait y avoir une chambre familiale pour 10'000 habitant·es. Il devrait donc y avoir au moins 860 places en Suisse, ce qui est loin d'être le cas.

R4 : Le revenu de base universel, pour un changement économique et social fort vers une société post-capitaliste

Résolution à l'attention de l'Assemblée des délégué·es de la JS Suisse du 19 novembre 2022 à Bâle (BS)

Dépositaires : GISO Ticino

Introduction :

À un moment de l'histoire où les inégalités n'ont jamais été aussi grandes, où les gens travaillent beaucoup plus que nécessaire et où le mantra de la croissance capitaliste détruit la planète, on ne peut que se demander quel type de nouvelle société nous voulons construire et comment y parvenir. Le revenu de base inconditionnel a un énorme potentiel à cet égard, s'il est utilisé non seulement pour permettre aux personnes vivant dans la pauvreté en Suisse de vivre plus confortablement et avec moins de soucis, mais surtout comme un outil pour réaliser une nouvelle société, juste et durable. Par conséquent, l'objectif de cette résolution n'est pas seulement de soutenir officiellement l'initiative pour un revenu de base universel, mais aussi de proposer une réflexion sur le potentiel transformateur de ce moyen.

Travail de care :

9,2 milliards d'heures de travail en Suisse ne sont pas rémunérées et ne sont pas reconnues par la société. Ces heures sont supérieures à celles du travail rémunéré¹¹. En séparant le revenu du travail rémunéré, le RBI permet de valoriser le travail de care volontaire et non rémunéré, qui est principalement effectué par les femmes et constitue une cause majeure des inégalités de genre dans la société. En effet, 62 % du travail de soins non rémunéré est effectué par des femmes¹². Un revenu de base inconditionnel permettrait de lutter contre les inégalités systémiques entre les genres.

Le classisme :

Le RBI aborde les problèmes d'une société classiste, dans laquelle la classe sociale dans laquelle on naît détermine très souvent aussi celle dans laquelle on meurt. Un RBI donnerait à chacun·e un avantage pour vivre mieux et avec moins de stress. Elle éviterait de nombreux cas de burnout et permettrait à davantage de personnes vivant dans des conditions socio-économiques difficiles d'accéder à une meilleure éducation. Cela profiterait à l'ensemble de la société, car l'inflation et le coût élevé de la vie

¹¹ <https://www.swissinfo.ch/ger/gender-bilanz-der-pandemie--noch-eine-generation-laenger-bis-zur-gleichstellung-gender-gap-care-arbeit-equal-pay-frauen/46741028>

¹² <https://info-workcare.ch/de/page/studien-undstatistiken#:~:text=Zahl%20der%20Care%2DA>

dégradent le pouvoir d'achat de la population. Enfin, il est évident que le RBI ne doit en aucun cas être compris comme un substitut aux assurances sociales.

Travailler moins, travailler tous·tes et travailler mieux :

Le principal argument bourgeois contre un revenu de base inconditionnel est que les gens décideraient de travailler moins, ce qui aurait un effet négatif sur l'ensemble de l'économie. Bien que les expériences de RBI menées dans de nombreux pays aient montré jusqu'à présent de très bons résultats en matière de productivité et aucune diminution de la quantité de travail effectuée, voire dans certains cas une augmentation, notre objectif en tant que force progressiste doit également être de sortir du mantra de la croissance économique. Une baisse de la productivité est donc dans ce cas une bonne chose : travailler moins, travailler mieux et redistribuer le travail plus équitablement ! Le revenu de base inconditionnel a un potentiel énorme s'il est exploité comme un moyen de dépasser certains des fondamentaux du capitalisme, tels que l'obligation de croissance et le lien indissociable entre travail et revenu. Dans le cadre du capitalisme, le plein emploi est impossible à atteindre ; il est donc nécessaire de séparer le travail et le revenu. En ce sens, le RBI présente également de nombreux aspects positifs pour l'environnement, car la surproduction et la croissance sans fin détruisent littéralement la planète. Enfin, le RBI peut être exploité comme un moyen de redistribution des richesses.

Pour le financement du RBI, il existe plusieurs possibilités discutées dans le domaine académique, comme une taxe sur les transactions électroniques.

Pour les raisons susmentionnées, le JS Suisse plaide en faveur d'un revenu de base inconditionnel comme moyen d'un changement social transformateur. Par ailleurs, la JS Suisse soutient l'initiative pour un revenu de base inconditionnel qui a déjà été lancée.

Recommandation du Comité directeur : refuser

Dans la mesure où le montant du revenu de base est suffisant, qu'il est complémentaire aux assurances sociales et qu'il est financé de manière juste, le RBI ou l'une de ses variantes (revenu étudiant, revenu de transition écologique) peut être une bonne mesure (éco-) sociale.

Toutefois, présenter le RBI comme une mesure de transformation sociale vers un monde post-capitaliste ne convainc pas. En effet, le RBI ne remet d'aucune manière en cause la propriété privée des moyens de production (donc qui décide de ce qui est produit), la logique de la primauté du profit à court terme, etc. Donc en ce qui concerne le premier volet, l'argumentation des dépositaires ne peut pas être suivie.

En ce qui concerne le soutien à l'initiative, cette initiative est clairement meilleure que la première, étant donné que son texte dit explicitement qu'elle ne se substitue pas aux assurances sociales et qu'elle prévoit un mode de financement relativement

socialement juste. Sur le fond, nous pourrions donc soutenir cette initiative, de la même manière que nous soutenons d'autres initiatives qui ne nous enthousiasment pas mais qui sont ok. Reste à savoir si nous le voulons, sachant qu'il est très probable que l'initiative échoue et que nous n'avons pas vraiment les ressources pour récolter des signatures.

R5 : Pas de compétition fiscale à l'intérieur de la Suisse

Résolution à l'attention de l'Assemblée des délégués du 19 novembre à Bâle (BS)

Dépositaires : Anna Maria Mathis (JUSO Obwalden), Arsena Odermatt (JUSO Zug), Dario Bellwald (JUSO Obwalden), Jana Kürzi (JUSO Zug), Kilian Teubner (JUSO Obwalden), Mario Huber (JUSO Luzern), Mahthri Yuthamanyu (JUSO Zug)

1. Les raisons de la concurrence fiscale entre cantons

En Suisse, le système fiscal est basé sur la concurrence. La souveraineté fiscale appartient aux cantons et la Confédération se contente de fixer des garde-fous pour harmoniser formellement les impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes. Selon le Conseil fédéral, une limitation politique de la concurrence fiscale intercantonale ne s'imposerait que si celle-ci pouvait être qualifiée de ruineuse. Ce serait le cas lorsque les cantons seraient contraints de baisser les impôts à un niveau qui rendrait impossible le financement des prestations publiques.

Les problèmes de ce système fiscal se dessinent déjà depuis les années 1990. En effet, la concurrence fiscale intercantonale entraîne automatiquement une concurrence en matière de baisse d'impôts. Cela signifie que les cantons baissent progressivement les impôts afin d'attirer le plus grand nombre possible de "bon-nes" contribuables. Même si la baisse d'impôt est temporaire, le taux d'imposition n'est jamais remonté à son niveau antérieur.

2. Conséquences de la concurrence fiscale pour la population

Ceci avec des conséquences désastreuses. Car les baisses d'impôts n'aident ni les entreprises ni les 99%. Elles ne servent qu'aux ultra-riches et aux grandes entreprises. Elles limitent considérablement la possibilité politique de redistribuer les revenus et la fortune et permettent ainsi une accumulation extrême de la fortune chez certaines personnes.

Il en résulte un délabrement insidieux des infrastructures. En effet, une grande partie des dépenses du canton et des communes sont des transferts tels que les réductions de primes et l'aide sociale, mais aussi des investissements dans le service public.

Or, les mesures de démantèlement, qui sont une conséquence de la baisse des impôts, entraînent une réduction continue des prestations dans tous les domaines du service public. Ceci en combinaison avec une hausse des coûts du logement, car l'arrivée de personnes riches a pour conséquence que les biens immobiliers deviennent des objets d'investissement et de spéculation et que les prix des loyers augmentent.

Au bout du compte, les baisses d'impôts ne profitent qu'aux 1% les plus riches, tandis que les mesures de démantèlement et leurs conséquences sont supportées par les 99%. Car au lieu d'utiliser les moyens financiers qui en résultent pour le bien-être social de la population, ils sont utilisés comme incitation pour faire de nouveaux cadeaux fiscaux aux 1% les plus riches.

La spirale du dumping fiscal, particulièrement visible en Suisse centrale, coûte des milliards aux cantons et aux communes. En effet, chaque baisse d'impôt supplémentaire attise la concurrence fiscale. Il en résulte que la charge fiscale effective sur les revenus est dégressive en Suisse. Le lieu de résidence a une influence considérable sur la facture fiscale et les 1% les plus riches, qui sont incité·es à contribuer le moins possible aux prestations des pouvoirs publics, en profitent.

3. L'impôt minimum de l'OCDE

En octobre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les pays du G20 se sont mis d'accord sur des valeurs de référence pour l'imposition future des grandes entreprises et des entreprises actives au niveau international. Plus de 130 États du monde entier se sont mis d'accord sur un taux d'imposition minimal de 15 pour cent pour les entreprises actives au niveau international dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros. Si la Suisse ne devait pas l'adopter, d'autres pays seraient autorisés à rattraper l'imposition manquante. Comme le Conseil fédéral souhaite empêcher la fuite de substance fiscale, il a décidé de mettre en œuvre l'impôt minimum convenu en modifiant la Constitution. Sur cette base, une ordonnance temporaire doit garantir que l'impôt minimum puisse entrer en vigueur au 1er janvier 2024. La votation sur la modification de la Constitution aura lieu le 18 juin 2023. La manière dont les recettes supplémentaires de la Confédération et des cantons seront utilisées n'est pas claire. Il est question de subsides, de l'extension de l'accueil des enfants, d'investissements dans le domaine de la recherche et du développement des entreprises ou de mesures de compensation pour d'autres impôts et d'autres taxes.

C'est pourquoi nous demandons :

- une limitation politique de la concurrence fiscale par la Confédération, et des mesures plus fortes pour endiguer la concurrence fiscale intercantonale.
- pas de mesures de démantèlement au détriment de la qualité du service public et des besoins des 99%.
- les moyens financiers doivent être utilisés pour la prospérité sociale, et non pour de nouveaux cadeaux fiscaux au 1% le plus riche
- une reprise nationale de l'impôt minimum de l'OCDE, sans mesures de compensation pour d'autres impôts et taxes.
- que les recettes supplémentaires générées par l'impôt minimum de l'OCDE soient utilisées pour la prospérité sociale des 99%.
- un système fiscal socialement juste qui ne place pas les intérêts des riches et des puissants au-dessus des besoins des 99%.

Recommandation du Comité directeur : accepter.

R6 : 90 ans du 9 novembre 1932 : commémorer c'est bien, lutter c'est mieux !

Résolution du Comité directeur à l'attention de l'Assemblée des délégué·es de la JS Suisse du 19 novembre 2022 à Bâle (BS)

Le 9 novembre 1932 à Genève, l'armée suisse tire sur une manifestation ouvrière contre le fascisme, faisant 13 mort·es et 65 blessé·es. Quelques jours plus tôt, des affiches du parti fasciste Union nationale appelant à une mise en accusation publique des dirigeants socialistes Nicole et Dicker étaient apparues en ville de Genève. Le Parti socialiste demande alors l'interdiction de ce meeting fasciste mais le Conseil administratif (exécutif communal) maintient sa décision de mettre à disposition la salle. Par conséquent, le Parti socialiste appelle à une contre-manifestation et 4000 à 5000 personnes répondent à l'appel. Le Conseil d'Etat, avisé que les effectifs de police ne seront pas suffisants, fait appel à l'échelon fédéral, qui envoie en mission une école de recrues. Ce sont ces recrues qui ouvriront le feu sur les manifestant·es.

Le 9 novembre a un double héritage politique, antimilitariste et antifasciste, les deux étant bien sûr liés.

En ce qui concerne l'antimilitarisme, l'armée doit être comprise comme un moyen de défendre les intérêts de la classe dominante. Vers l'extérieur, les guerres menées par les armées permettent aux capitalistes d'avoir accès à des ressources naturelles et d'ouvrir des marchés. Vers l'intérieur, et c'est bien plus intéressant dans le cas de la Suisse, l'armée permet de construire une unité nationale, qui efface les rapports de domination fondés sur la classe, le genre et la race. Ainsi, l'ennemi·e n'est plus la classe dominante mais l'étrangère·er. Si cependant cette unité nationale se fissure et qu'une lutte contre les systèmes d'oppression gagne en ampleur, l'armée est là pour rétablir l'ordre (dominant). L'intervention armée vers l'intérieur, c'est la coercition qui se met en marche lorsque le consentement ne suffit plus. À cet égard, on peut citer l'intervention de l'armée à Granges lors de la grève générale de 1918 ou justement celle du 9 novembre 1932. Aujourd'hui, il est absolument central de continuer à défendre une position antimilitariste conséquente alors que la guerre d'agression russe en Ukraine a été utilisée par la droite pour augmenter massivement le budget de l'armée et signer le contrat d'achat des F-35.

Pour ce qui est de la dimension antifasciste, il faut entre autres comprendre le fascisme comme solution autoritaire et haineuse de dernier recours à un capitalisme en crise. Tel était le cas en 1932, 3 années après la crise de 1929. L'Union nationale, le parti à l'origine du meeting contre lequel la manifestation réprimée s'est organisée, est issu de la fusion entre deux partis proches des milieux patronaux et se caractérise par sa défense d'un Etat autoritaire, un corporatisme économique, un antimarxisme et un antisémitisme, soit autant de caractéristiques d'un parti fasciste. 90 ans plus tard, nous sommes à nouveau dans une crise organique du capitalisme. À l'international,

l'extrême-droite monte partout. Rien que dans nos pays voisins, on a Le Pen (Rassemblement national) et Zemmour en France, Meloni (Fratelli d'Italia) et Salvini (Lega) en Italie, l'Alternative für Deutschland (AfD) en Allemagne, etc. Mais observer avec inquiétude la situation à l'international ne doit pas nous faire oublier que le premier parti de Suisse depuis 2003, l'UDC, est un parti nationaliste, islamophobe, queerphobe, antiféministe et climatosceptique et qu'il sert de modèle à nombre de figures d'extrême-droite dans les pays voisins. Les frontières entre l'UDC et les milieux fascistes sont d'ailleurs poreuses. Ainsi, ces dernières années, des membres de l'UDC – et en particulier des Jeunes UDC – ont été vu·es à des conférences d'idéologues fascistes ou sont même membres d'un groupuscule fasciste. Dans la rue, les groupuscules fascistes n'hésitent désormais plus à se montrer au grand jour. Ainsi, le groupe néonazi Junge Tat a pris la tête d'une manifestation contre les mesures Covid à Berne alors que le groupe fasciste Résistance Helvétique a fait de même à Genève. Il y a quelques semaines, des membres de la Junge Tat ont déployé une banderole queerphobe puis ont allumé des fumigènes et chanté des slogans fascistes devant une lecture de drag queens destinée à des enfants. L'action a ensuite été revendiquée sur les réseaux sociaux à visage découvert.

Les événements de 1932 nous disent aussi quelque chose sur la nature de l'État. Ainsi, le choix d'envoyer l'armée contre les manifestant·es antifascistes montre que dans un climat ne serait-ce qu'un peu révolutionnaire, entre la gauche et les fascistes, l'État bourgeois choisira toujours les fascistes. De plus, le choix de ne pas interdire le meeting fasciste sous couvert de liberté d'expression nous rappelle des argumentations que nous pouvons entendre actuellement et qui constituent une grave minimisation des dangers du fascisme.

Tant le militarisme que le fascisme permettent de maintenir le capitalisme en place et de préserver l'État bourgeois par la force répressive et la violence haineuse. Ils jouent toutefois également un rôle important dans la stabilisation du système patriarcal. Ainsi, tous deux véhiculent une idéologie masculiniste et viriliste. Ainsi, c'est à l'homme de protéger sa patrie et sa famille, et à subvenir aux besoins de cette dernière dans le cadre d'une famille bourgeoise traditionnelle. Lutter contre ces idéologies fait donc également partie du combat féministe.

90 ans après le 9 novembre 1932, la montée de l'extrême-droite et le fait qu'elle ose de plus en plus se montrer au grand jour constitue une tendance hautement inquiétante. Aujourd'hui comme hier, nous ne devons pas rester les bras croisés mais lutter activement contre cette idéologie haineuse.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- Le financement public du travail antifasciste, dont notamment la recherche, les mandats d'étude et le travail de mémoire.

- Un service spécialisé dans l'administration, en dehors des forces de police, qui s'occupe des développements de l'extrême droite et qui peut prendre des mesures.
- Un service indépendant spécialisé dans l'extrémisme de droite, qui peut donner son avis sur les questions relatives à l'extrémisme de droite et au fascisme et qui est actif dans la société civile.
- Une journée de commémoration des victimes de la violence d'extrême droite et fasciste reconnue officiellement par la Confédération.
- Des programmes complets de réinsertion des délinquant·es d'extrême droite et des programmes d'extraction pour celles·ceux qui sont aujourd'hui active·fs dans les milieux d'extrême droite.
- L'interdiction des symboles d'extrême droite et fascistes comme la croix gammée
- Un service d'aide aux victimes qui puisse soutenir et protéger les victimes de menaces et de violences d'extrême droite.
- Une autre approche de l'extrémisme de droite par les médias, qui évite les faux équilibres, nomme clairement l'extrémisme de droite et n'offre pas une plateforme aux groupes pour leur propre portée médiatique.

Recommandation du Comité directeur : accepter.

R7 : Des mesures immédiates contre la hausse du coût du logement

Résolution du Comité directeur à l'attention de l'Assemblée des délégué-es de la JS Suisse du 19 novembre 2022 à Bâle (BS)

La vie est actuellement trop chère pour de nombreuses personnes en Suisse. En raison de l'inflation, de la hausse des prix de l'énergie et de l'augmentation des taux hypothécaires, le logement coûtera à l'avenir environ 5% plus cher pour les locataires en Suisse. Ceci en raison des raisons mentionnées ci-dessus, et parce que les propriétaires peuvent, selon le droit du bail, répercuter près de la moitié du renchérissement sur les locataires.¹³

Les coûts de logement déjà très élevés seront encore plus élevés en raison de l'augmentation des coûts de l'électricité. En 2023, un ménage suisse paiera en moyenne environ 27% de plus pour l'électricité qu'en 2022¹⁴, et selon les communes, les coûts supplémentaires seront encore plus élevés. Pour que l'habitat écologique soit possible, les logements vétustes doivent être rénovés de manière adéquate. La majorité des logements sont encore chauffés au pétrole. Cela doit changer, car il est urgent de se passer des énergies fossiles pour lutter contre la crise climatique. Cependant, les locataires doivent être protégé-es contre les résiliations de bail et les augmentations de loyer illégitimes lors d'éventuelles rénovations.

Les statistiques de la Confédération montrent qu'au moins 2200 personnes vivent actuellement sans domicile en Suisse, 8000 personnes supplémentaires sont menacées de perdre leur logement, et il faut s'attendre à un nombre élevé de cas non déclarés. En Suisse, environ 600 000 personnes sont touchées par la pauvreté et ce sont souvent ces personnes qui vivent dans des conditions de logement inappropriées, le coût du logement étant le problème principal.¹⁵ C'est justement lorsque les personnes gagnent peu que leurs dépenses pour le logement dépassent nettement les 30% de leur revenu, ce qui concerne surtout les locataires et rarement les propriétaires.

La question du logement est centrale pour le bien-être des personnes. La spéculation sur les logements, qui dure depuis des années, est en contradiction flagrante avec les besoins en logement des 99%. La concentration dans les centres urbains en raison des opportunités d'emploi pousse les gens à quitter les zones rurales. La spéculation des entreprises et des particuliers fait grimper les loyers, en particulier dans ces zones où la demande est forte, et les rend inabordables pour beaucoup. De nombreux-ses

¹³ <https://www.nzz.ch/wirtschaft/teures-wohnen-nach-den-nebenkosten-steigen-bald-auch-die-mieten-ld.1708684>

¹⁴ <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-90237.html#:~:text=Dies%20geht%20aus%20den%20Berechnungen,jedoch%20sehr%20viel%20h%C3%B6her%20ausfallen.>

¹⁵ <https://www.bwo.admin.ch/bwo/de/home/wie-wir-wohnen/wohnen-und-armut.html>

propriétaires profitent sans scrupule de cette situation pour en tirer profit. Cela a pour conséquence d'exclure du marché du logement en particulier les personnes qui gagnent peu. Il faut mettre un terme à la spéculation sur les besoins fondamentaux des gens.

L'évolution du marché locatif au cours des seize dernières années a permis aux propriétaires d'obtenir un rendement net moyen élevé de 7,4 % par rapport à d'autres investissements. La législation actuelle en matière de location n'a pas réussi à freiner la hausse des loyers du marché et des conventions de location déjà existantes. Il est possible d'économiser 25 % des frais de logement en devenant bailleur. La part des investisseurs institutionnels sur le marché locatif suisse a encore augmenté au détriment des bailleurs privés. En outre, près de la moitié de tous les logements locatifs appartiennent à des particuliers et sont donc exposés à la spéculation. Seuls à peine 8 % d'entre eux sont des coopératives de logement, dont la part est en recul.

Pour le camp bourgeois, seul le profit des riches compte. De plus en plus de personnes ne peuvent plus se permettre de payer leur loyer, le logement abordable est menacé. C'est pourquoi des mesures immédiates s'imposent.

La JS Suisse formule les revendications suivantes :

- Le droit du bail doit être adapté de manière à ce que le renchérissement et les frais d'entretien croissants ne puissent pas être reportés sur les locataires, mais doivent être pris en charge par les propriétaires, afin de protéger les locataires des hausses de loyer.
- Les rénovations ne doivent pas entraîner de résiliation de bail, cela doit être inscrit dans la loi.
- La Suisse doit introduire un plafonnement des prix de l'électricité, en particulier sur les sources d'énergie polluantes comme le gaz et le pétrole, afin de permettre un habitat écologique.
- La déprivatisation de la propriété foncière et du sol. Il est nécessaire de promouvoir la construction d'utilité publique et écologique afin de rendre possible la construction de logements abordables.
- La construction d'utilité publique et écologique doit être encouragée par la Confédération.

Recommandation du Comité directeur : accepter.